

**CONTRAT COLLECTIF COMPLEMENTAIRE FRAIS DE SOINS  
AMALLIS  
VIVACTIV BAD MTS NIVEAU 1  
Ensemble du personnel**

Tarifs des cotisations mensuelles au 01 janvier 2024

Santé - Groupe Obligatoire

CATEGORIE	TARIF HT	TARIF TTC **
<b>Salarié</b>	49,54 €	<b>56,11 €</b>
<b>Conjoint</b>	55,85 €	<b>63,26 €</b>
<b>Enfant*</b>	31,49 €	<b>35,66 €</b>

\* Gratuité à partir du 3ème enfant

\*\* Le Tarif TTC inclut la Taxe CMU de 6,27% et pour les Non Agri la Taxe TSCA de 7%

Conformément à la loi n° 2019-733 du 14/07/2019, nous vous communiquons les taux et ratios généraux de la mutuelle au titre de l'année 2024 :

- Ratio P/C : 75,84 %
- Frais de gestion : 17,75 %

Concernant votre contrat VIVACTIV BAD MTS NIVEAU 1 les frais de gestion applicables sont de 10,00 % des cotisations nettes de taxes

**CONTRAT COLLECTIF COMPLEMENTAIRE FRAIS DE SOINS  
AMALLIS  
OPTION 2  
Ensemble du personnel**

Tarifs des cotisations mensuelles au 01 janvier 2024

Santé - Optionnels Groupe Obligatoire

CATEGORIE	TARIF HT	TARIF TTC **
<b>Adulte</b>	9,21 €	<b>10,43 €</b>
<b>Enfant*</b>	3,13 €	<b>3,54 €</b>

\* Gratuité à partir du 3ème enfant

\*\* Le Tarif TTC inclut la Taxe CMU de 6,27% et pour les Non Agri la Taxe TSCA de 7%

Conformément à la loi n° 2019-733 du 14/07/2019, nous vous communiquons les taux et ratios généraux de la mutuelle au titre de l'année 2024 :

- Ratio P/C : 75,84 %
- Frais de gestion : 17,75 %

Concernant votre contrat OPTION 2 les frais de gestion applicables sont de 10,00 % des cotisations nettes de taxes

**CONTRAT COLLECTIF COMPLEMENTAIRE FRAIS DE SOINS  
AMALLIS  
OPTION 3  
Ensemble du personnel**

Tarifs des cotisations mensuelles au 01 janvier 2024

Santé - Optionnels Groupe Obligatoire

CATEGORIE	TARIF HT	TARIF TTC **
<b>Adulte</b>	27,60 €	<b>31,26 €</b>
<b>Enfant*</b>	13,29 €	<b>15,05 €</b>

\* Gratuité à partir du 3ème enfant

\*\* Le Tarif TTC inclut la Taxe CMU de 6,27% et pour les Non Agri la Taxe TSCA de 7%

Conformément à la loi n° 2019-733 du 14/07/2019, nous vous communiquons les taux et ratios généraux de la mutuelle au titre de l'année 2024 :

- Ratio P/C : 75,84 %
- Frais de gestion : 17,75 %

Concernant votre contrat OPTION 3 les frais de gestion applicables sont de 10,00 % des cotisations nettes de taxes